



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-078

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

l'interdiction de stationnement et restriction de la circulation,

rue Emile Zola

du 22 mars au 3 avril 2024 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de CONFECTION D'UN BRANCHEMENT SOUTERRAIN AVEC TERRASSEMENT SOUS TROTTOIR situés rue Emile Zola, à ISBERGUES,

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES, route d'Estaires, 59 480, La Bassée, à compter du 22 mars 2024 jusqu'au 3 avril 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés situés rue Emile Zola, à ISBERGUES du 22 mars 2024 jusqu'au 3 avril 2024 inclus.

Article 2 : La chaussée sera rétrécie et la vitesse limitée à 30 km/h.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **07 MARS 2024**

Pour le Maire empêché,
Le Maire,
Le  adjoint

David THELLIER

Publié le **07 MARS 2024**